

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
21 novembre 2025

PUBLIE LE : 27 NOV. 2025

Délibération n°251121-1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un novembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le quatorze novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Emmanuelle RAMPAZZO**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2025

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE
Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE
Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Emmanuelle RAMPAZZO, PRESIDENTE
José DESTANG, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES : Néant

Pouvoirs : Néant

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
Délégués présents	:	8
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	8

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DU 23 OCTOBRE 2025

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2025 a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier,

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE,

- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2025,

Fait à Marly-le-Roi, le **27 NOV. 2025**

Transmis en Préfecture et affiché le **27 NOV. 2025**

Pour Extrait Conforme

José DESTANG
Secrétaire de séance

Emmanuelle RAMPAZZO
Présidente du Syndicat Intercommunal

